



Alors que Dieudonné Onana Ndoh, le Directeur délégué de la Régie du terminal à conteneurs du Port de Douala sollicite l'enlèvement par les importateurs, d'environ 800 conteneurs frigorifiques ayant passé plus de 90 jours sur le terminal, Congelcam qui a importé 3 000 conteneurs de ce type, au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, crie à un dysfonctionnement dans le processus de conservation de ces conteneurs, ayant provoqué une dégradation avancée de leur contenu. Le ministre du Commerce a été saisi pour arbitrage.

Photo de Georges Semey Georges Semey Envoyer un courriel y a 1 jour Dernière mise à jour: 6 juin 2023 240 3 minutes de lecture

Congelcam et RTC à couteaux tirés

La tension persiste entre la Régie du terminal à conteneurs (RTC) du Port de Douala-Bonabéri et les importateurs de produits halieutiques. À travers plusieurs correspondances, Dieudonné Onana Ndoh, le Directeur délégué de cette filiale du Port autonome de Douala, saisissait ces derniers pour enlèvement de leurs stocks de produits importés, maintenus dans des conteneurs frigorifiques positionnés au terminal à conteneurs du Port de Douala. « Par des mises en demeure respectives des 20 février et 14 avril 2023, je vous demandais de procéder à l'enlèvement immédiat de vos conteneurs frigorifiques entreposés au terminal », relevait le Directeur délégué de la RTC, dans sa correspondance. Des conteneurs estimés 800 unités

stationnées sur ce terminal.

Lire aussi : Accusé de vendre du poisson avarié, Congelcam dénonce une cabale orchestrée par le Minepia

Principal importateur des produits halieutiques, Congelés du Cameroun (Congelcam), qui a importé sur le territoire Camerounais environ 3 000 conteneurs frigorifiques de janvier à avril 2023, est pointé du doigt. L'entreprise dirigée par Sylvestre Ngouchinghe dispose d'environ 650 conteneurs immobilisés au Port de Douala. Dans une sortie ce 5 juin 2023, ses responsables accusent plutôt la RTC et les importateurs maritimes. « Après des investigations poussées au niveau du parc, plusieurs conteneurs restent pendant des jours, voire des semaines, non branchés sur des prises, entraînant la rupture de la chaîne de froid, le poisson étant une denrée extrêmement périssable », affirment les responsables de cette entreprise. Ces derniers indiquent avoir saisi le ministre du commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, pour « intervention urgente ». Ce, précisent-ils, après avoir proposé à la Direction déléguée de la RTC, « la mise à disposition des groupes électrogènes pour assurer le branchement régulier des conteneurs Congelcam ».

Dieudonné Onana Ndoh, le Directeur délégué de la RTC, avait, quant à lui, interpellé le 20 février 2023, Louis Eboupeke, le Directeur général de l'Autorité portuaire nationale (APN), dans une correspondance dans laquelle, il sollicitait son intervention afin que « des dispositions soient prises pour une décongestion du parc frigorifique du terminal en procédant aux enlèvements immédiats des produits halieutiques ». À la suite de plusieurs correspondances adressées aux importateurs.

Lire aussi : Le réquisitoire du géant Congelcam contre l'Etat et ses concurrents sur le marché des importations de poissons

Sauf qu'entre temps, Congelcam souhaite avoir accès aux courbes de température, graphiques qui retracent l'évolution des températures de l'embarquement à la livraison, car, selon l'importateur, « il y'a eu rupture de la chaîne de froid », explique-t-on. Une inspection immédiate avant enlèvement effectuée sous l'accord du Délégué régional du Ministère de l'élevage des pêches et des industries animales (Minepia) pour le Littoral, a débouché sur un constat d'avarie sur 7 conteneurs sur un échantillon de 27.

À la RTC, on estime que « tout a été parfaitement contrôlé », en insistant sur le risque de congestion du terminal à conteneurs, et de graves menaces sur le plan sanitaire: « Il y a des conteneurs de plus de 90 jours. Le terminal empeste déjà. C'est le lieu d'interpeller ici les autorités phytosanitaires et les organisations de protection des consommateurs, car le port commence à empester et la qualité du poisson stocké au port est fortement entamée », indiquait Dieudonné Onana Ndoh, ce 24 mai 2023. Dans une autre correspondance de ce 1er juin 2023, le Directeur délégué de la RTC parle de « saturation volontaire des capacités du terminal à conteneurs du Port de Douala-Bonaberi par Congelcam qui entraîne de fortes perturbations sur l'approvisionnement des autres produits réfrigérés ». Le manager indique par ailleurs qu'il est urgent qu'une injonction ferme d'importer soit donnée à Congelcam, de surseoir à toute importation tant qu'il n'aura pas évacué le stock entier de conteneurs frigorifiques litigieux.

[EcoMatin](#)
